



**Mesdames et Messieurs,**  
**Chers collègues,**

En ce début d'année, il nous revient la charge de préparer le budget 2022 de notre Collectivité. Ce sera le 1<sup>er</sup> de notre mandature.

Au moment de débattre des orientations qui guideront l'élaboration de ce budget 2022, nous pouvons déjà faire le constat satisfaisant de la **bonne santé budgétaire de notre Institution** à l'issue de l'année 2021.

J'en veux pour preuve les résultats concrets suivants :

En 2021 :

- Nous avons absorbé **les dépenses supplémentaires liées à la crise du COVID** pour protéger les Haut-Pyrénéens et soutenir les structures locales ;
- Nous avons réalisé **un programme d'investissement de plus de 62 millions d'euros, le plus important** de l'histoire de notre Institution, pour améliorer l'attractivité de notre département, le cadre de vie des habitants et soutenir l'économie locale ; et je rappelle que nous avons porté ce programme ambitieux dans un contexte à la fois de pandémie et de renouvellement électoral, les deux étant réputés pour être peu propices aux investissements.
- Nous avons **diminué notre endettement** ;
- Nous avons dégagé un **excédent de plus de 45 millions d'euros** ;
- Et, évidemment, nous n'avons **pas augmenté les impôts**, puisque le Département ne perçoit plus aucun impôt local supporté par les contribuables haut-pyrénéens.

Je me permettrai de préciser aux nouveaux Conseillers Départementaux, qui participent pour la 1<sup>ère</sup> fois à la construction du budget du Département, que lorsque j'ai pris la présidence de cette Institution, j'ai fait réaliser un audit des finances et les indicateurs n'étaient pas ceux-là.

Car la solidité financière que nous connaissons aujourd'hui, et dont nous pouvons nous féliciter, est aussi le fruit d'une stratégie budgétaire adoptée depuis plus de 10 ans et qui s'articule autour de 3 points :

- Rationnaliser notre gestion pour consolider nos finances
- Préserver les contribuables
- Investir pour l'avenir

Cette stratégie s'est concrétisée par des efforts importants de **rationalisation et de diminution des frais de fonctionnement**. Concrètement, cela s'est traduit notamment par

- une diminution des effectifs (-4%),
- des coupes dans les dépenses de communication (-23%)
- et dans les frais de réception (-25%),
- une baisse du parc automobile (suppression d'un quart des véhicules de service), etc.

En matière financière également, **pendant plus de 10 ans, nous avons fait porter nos efforts sur la diminution de la dette**.

La capacité de désendettement de notre Institution s'établit aujourd'hui à 3 ans (soit 1 an de moins qu'en 2015) et un niveau largement inférieur au seuil d'alerte des 7 années fixé par l'Etat.

Par ailleurs, la gestion active de la dette a permis de ramener le taux moyen des emprunts à 1,9% et d'économiser des frais financiers annuels.

Les renégociations ont permis également de sécuriser totalement la dette. Aucun emprunt n'est dit « toxique » et 100% de l'encours de la dette bénéficie du meilleur classement financier de la Charte Gissler de bonne conduite.

Enfin, nous avons fait le choix volontariste, pendant de 10 ans, de ne jamais augmenter les impôts.

**Nous ne sommes jamais tombés dans la facilité de la dépense publique, du levier fiscal ou de l'endettement, sans pour autant renoncer à agir, tant pour la protection des plus fragiles que pour le développement de ce territoire et de son attractivité.**

**Nous avons incontestablement serré la vis, mais**

- **pour produire un service public aussi efficace que possible**
- **pour produire un service public soucieux à la fois de sa qualité et de son coût.**

Ainsi, pendant 10 ans, nous avons construit notre solidité budgétaire qui nous a permis de traverser les turbulences du COVID.

Et aujourd'hui, elle nous permet d'aborder sereinement l'exercice 2022.

Dans la continuité de cette stratégie budgétaire, je vous propose de fixer des orientations budgétaires inspirées par la recherche d'un juste équilibre entre rigueur, ambition et prudence.

Concrètement, je vous proposerai de construire un budget en suivant les orientations suivantes :

- un plan d'investissement massif de 75 millions d'euros ;
- une baisse de 1 million d'euros de l'encours de la dette ;
- la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement avec un encadrement strict des crédits
- une réserve d'au moins 10 millions d'euros.

Car, si notre solidité budgétaire est réelle, elle reste évidemment sensible à la conjoncture et à la merci des décisions de l'Etat.

C'est pourquoi, dans le contexte encore incertain d'une pandémie qui s'éternise et dans la perspective d'un appel probable de l'Etat à participer à l'effort de réduction des dépenses publiques, il me paraît prudent de mettre en réserve une partie de nos ressources, qui nous permettront, le cas échéant, de conserver des marges de manœuvre.

Ces orientations budgétaires doivent nous permettre de construire un budget

- qui protège les Haut-Pyrénéens les plus fragiles
- qui prépare l'avenir grâce à un programme d'investissement ambitieux et une attitude prudentielle.

Je vous remercie pour votre attention et vous propose de passer immédiatement à l'examen des dossiers à l'ordre du jour.

**Michel PÉLIEU,**  
**Président du Département des Hautes-Pyrénées**